



Usage du DMP au quotidien

La parole à...



Dr. Denis MILLÈS LACROIX

Médecin coordinateur à l'EHPAD résidence du petit Bily



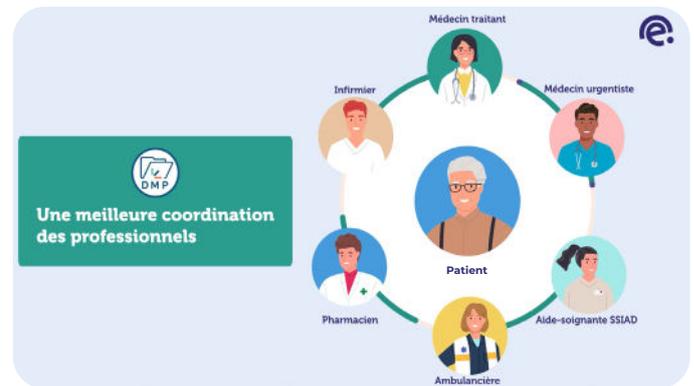
Comment avez-vous découvert le DMP ?

J'ai découvert le DMP un peu par hasard, dans une situation qui aurait pu devenir compliquée. Un résident venait d'arriver à l'EHPAD, et son état cognitif était très dégradé. Il ne pouvait pas nous fournir d'informations sur sa santé, et il n'avait pas de médecin traitant local. J'ai essayé de consulter son DMP pour la première fois et j'y suis arrivé assez facilement. À ma grande surprise, j'ai trouvé des comptes rendus d'hospitalisation détaillés. Ces documents m'ont permis de comprendre rapidement son parcours médical et de prendre des décisions éclairées, sans passer par des appels téléphoniques multiples ou des démarches longues et fastidieuses.

C'est grâce à ce cas que j'ai compris la pertinence du DMP. Cette expérience m'a convaincu qu'il fallait l'utiliser régulièrement. **Ce qui était initialement perçu comme une contrainte administrative s'est révélé être un outil facilitant la coordination des soins.**

Quels sont les principaux avantages du DMP ?

Pour moi, le DMP est un outil clé, surtout en EHPAD où les résidents ont souvent des parcours de soins complexes et des pathologies chroniques. L'un des principaux avantages, c'est **l'accès rapide et centralisé à des informations cruciales** comme les comptes rendus d'hospitalisation ou les bilans biologiques. Avant, il m'arrivait de passer des jours à reconstituer l'historique médical d'un patient, surtout lorsqu'il s'agissait de pathologies anciennes ou de traitements mal tolérés. Avec le DMP, je peux retrouver ces informations en quelques minutes.



Je pense aussi à des cas récents où le DMP m'a permis de comprendre pourquoi certains médicaments avaient été prescrits et **de décider en toute sécurité de les ajuster**. Cela contribue directement à une meilleure continuité des soins. De plus, pour la coupe PATHOS, je me suis rendu compte que certaines informations absentes des dossiers de l'EHPAD pouvaient être retrouvées dans le DMP, ce qui m'a fait gagner du temps et permis d'être plus précis.

Pour conclure, que diriez-vous à l'un de vos confrères si vous devez lui parler du DMP ?

À mes confrères qui hésitent encore, je dirais simplement : **essayez-le !** Vous verrez rapidement que **le DMP facilite votre pratique quotidienne et améliore la qualité des soins pour vos patients**. C'est un outil qui permet de gagner un temps précieux en évitant de recopier, rechercher ou demander plusieurs fois les mêmes informations. Par exemple, chaque fois que je qualifie l'identité Nationale de Santé (INS) d'un résident, le dossier de liaison d'urgence peut être intégré directement au DMP en un clic. Cela permet une mise à jour rapide et efficace des informations essentielles, sans risque d'erreur. J'encourage également les médecins de ville à bien remplir les DMP, car plus les informations sont complètes, plus l'outil est utile !

« Pour moi, c'est une ressource incontournable pour garantir une coordination optimale des soins, en particulier dans des contextes comme l'EHPAD où les patients ont des besoins médicaux complexes »

En savoir plus



Pour en savoir plus sur Dossier Médical Partagé, vous pouvez consulter notre site dédié au Ségur du numérique : esante-bretagne.fr/segur